



Rapport Sommaire

Concernant le présent accident ou incident grave, une enquête sommaire a été conduite selon l'article 46 de l'ordonnance sur les enquêtes de sécurité en cas d'incident dans le domaine des transports (OEIT). L'objectif du présent rapport est de tirer des leçons de l'incident.

Aéronef	Robin DR 400/140 B	HB-KEX
Exploitant	Groupe de Vol à Moteur Sion, Aéro-Club du Valais, route de l'Aéroport 60, 1950 Sion	
Propriétaire	Groupe de Vol à Moteur Sion, Aéro-Club du Valais, route de l'Aéroport 60, 1950 Sion	
Pilote	Citoyen suisse, année de naissance 1969	
Licence	Licence de pilote privé d'avions (<i>private pilot licence aeroplane</i> – PPL(A)) selon l'agence européenne de la sécurité aérienne (<i>Euro-pean Aviation Safety Agency</i> – EASA), établie par l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC)	
Heures de vol	total 79 h 06	au cours des derniers 90 jours 10 h 06
	sur le type en cause 79 h 06	au cours des derniers 90 jours 10 h 06
Lieu	Aéroport Sion (LSGS)	
Coordonnées	---	Altitude ---
Date et heure	27 mai 2016, 12 h 25 (LT = UTC + 2 h) Toutes les heures sont indiquées en heure locale	
Type d'utilisation	Privé	
Règles de vol	règles de vol à vue (<i>visual flight rules</i> – VFR)	
Phase du vol	Atterrissage	
Nature de l'incident	Sortie de piste	
Point de départ	Aéroport Sion (LSGS)	
Point de destination	Aéroport Sion (LSGS)	

Dommages aux personnes	Equipage	Passagers	Autres
Légèrement blessé	0	0	0
Pas blessé	1	0	-
Dommages à l'aéronef	Pas endommagé		
Autres dommages	Aucun		

Déroulement

Au cours de tours de piste avec poser-décoller (*touch-and-go*), lors du premier atterrissage, le pilote touche la piste 25 à environ 3 à 4 m à gauche de son axe. Lors de la phase de décélération, sans perdre trop de vitesse, le pilote s'efforce de ramener l'avion au milieu de la piste avant d'initier le décollage. Pendant cette manœuvre, à une vitesse d'environ 30 à 35 kt, l'avion se déstabilise de telle manière que le pilote décide de couper les gaz afin de rétablir une assiette stable en évitant de toucher les freins. Comme l'avion est légèrement dirigé vers la gauche où aucun objet n'obstrue sa trajectoire, le pilote décide d'éviter toute nouvelle correction de trajectoire et de continuer en ligne droite. L'avion finit sa décélération à faible vitesse dans la zone herbeuse centrale.

Payerne, 6 juillet 2016

Service suisse d'enquête de sécurité